

**CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET
PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR**

Smartphone

**FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)**

Date du calcul	9/1/2023
Nom ou marque commerciale du producteur ou de l'importateur	Motorola
Adresse du producteur ou de l'importateur	De Entrée 250a 1101EE Amsterdam - The Netherlands
Référence du modèle donnée par le producteur ou l'importateur	Moto G23

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100	
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	6.9	2	13.8	76.5	
CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	5.8	1	13.6		
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	7.5	0.5			
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	8.0	0.5			
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	7.7	1	11.0		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	0	0.5			
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	6.7	0.3			
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	6.7	0.2			
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	10.0	2	20.0		
CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1 Informations sur la nature des mises à jour	10.0	1	18.0		
	5.2 Assistance à distance sans frais	6.0	0.5			
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10.0	0.5			
Note de l'indice sur 10						7.6

*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.